Circuit des abeilles - VTT FFC N°1 Vert

Ardèche

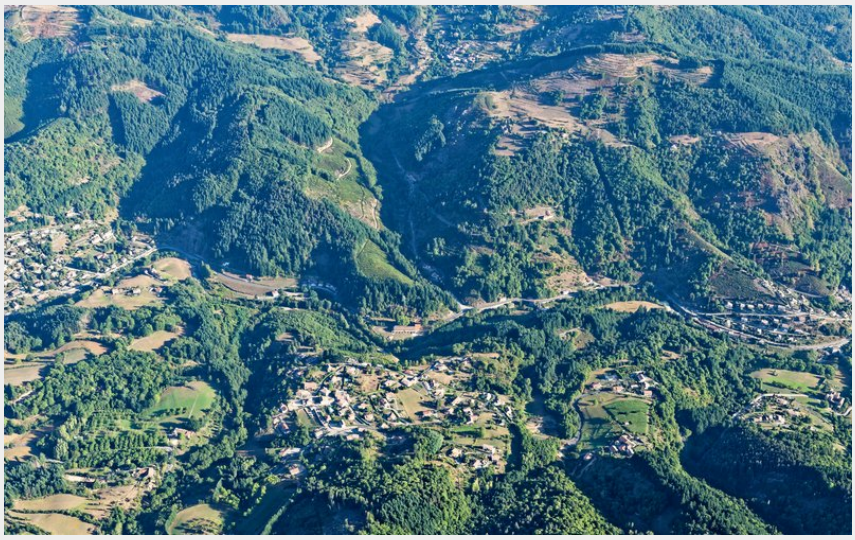

Accons vue du ciel (David Méchin)

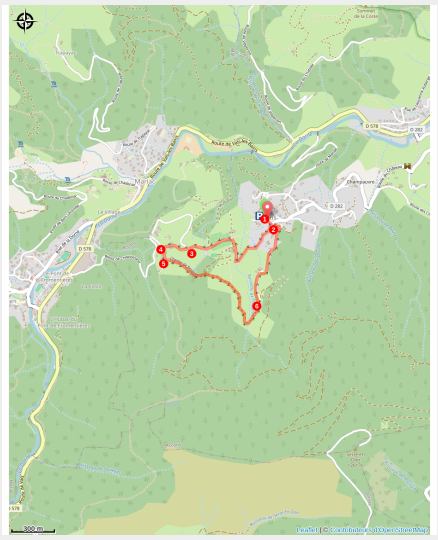

Ce petit parcours de 3 km et 78 m D + est adapté aux familles avec enfants qui emprunteront une petite route, ainsi qu'une piste en terre, jusqu'au village d'Accons.

Ce circuit court, parfois ombragé traverse la hameau de Chaussinand ainsi que les pâturages au pied du Monts-Serre-en-Don. Découvrez le métier d’apiculteur à la miellerie de Boissy à votre retour !

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h

Longueur : 3.1 km

Dénivelé positif : 78 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Patrimoine agricole

Accessibilité : Recommandé pour le VAE

Itinéraire

Départ : Mairie, Accons
Arrivée : Mairie, Accons
Balisage : Itinéraire VTT
Communes : 1. Accons

Profil altimétrique

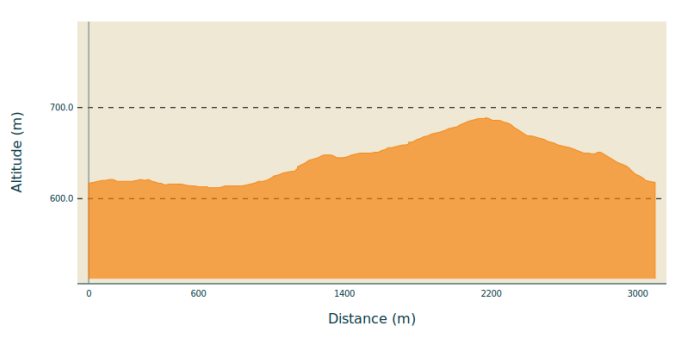

Altitude min 610 m Altitude max 688 m

Suivre le balisage VTT FFC N°1 Vert.

1. 0 km : Départ du parking de la mairie. Passer devant la mairie, faire 100 m.
2. Au croisement des routes tourner à droite et suivre la petite route.
3. 1 km 05 : Monter la petite route à gauche.
4. 1 km 26 : Au hameau Chaussinand, tourner à gauche et faire 100 m.
5. Prendre ensuite la piste à gauche.
6. 2 km 41 :A l’intersection Praderne prendre direction Accons.

Sur votre route...

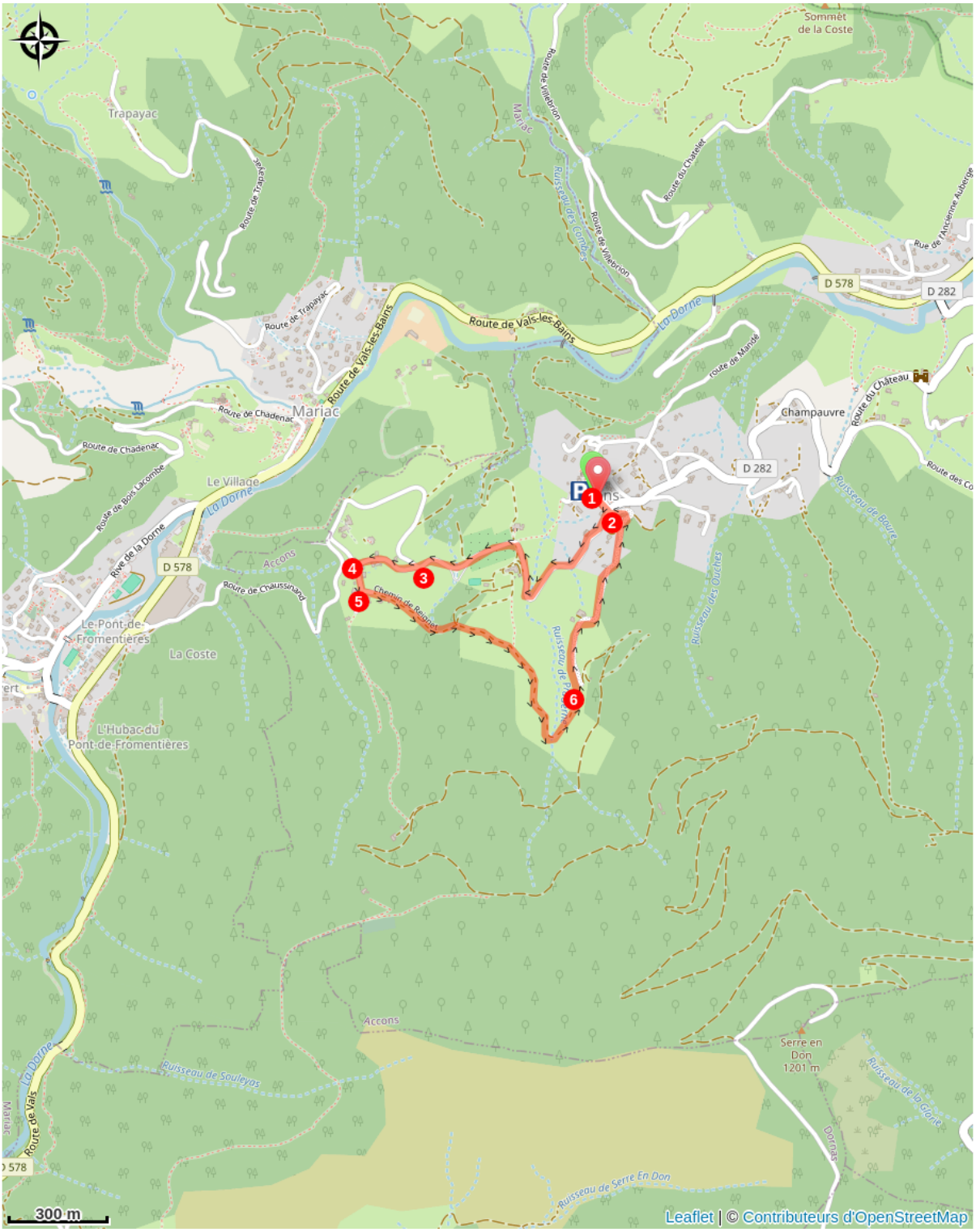

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, prendre la D578 en direction de Accons, Dornas. 2 km après Le Cheylard, prendre la D282 en direction d'Accons, suivre la petite route et rejoindre le centre du village.

Parking conseillé

Parking à proximité de la mairie, Accons

Accessibilité

Recommandé pour le VAE

Source

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

https://www.destination-parc-monts-ardeche.fr